

Moudon, le 7 octobre 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 6 octobre 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 03/26

Demande d'un crédit de CHF 191'000.- pour le réaménagement du carrefour Eugène-Burnand – Billens – Devin, DP 50 et DP 57

- vu le préavis de la Municipalité No 03/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde un crédit d'étude maximum de CHF 191'000.-- pour l'aménagement d'un giratoire sur le domaine public 50 et 57, dont à déduire toute subvention cantonale ou participation de tiers,
2. considère que le présent préavis répond au postulat de la conseillère communale Karine WEBER intitulé « Sécurisation et mise en conformité de l'accès aux personnes à mobilité réduite de l'avenue de Billens et du carrefour rue des Terreaux-Av. Eugène-Burnand »,
3. prend acte qu'en cas de refus du préavis final ou d'abandon du projet, la dépense sera immédiatement et entièrement amortie,
4. prend acte que la dépense sera reportée et comptabilisée dans le même compte que l'actif faisant l'objet de ce préavis,
5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 03/26 est accepté par 42 voix, 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : **La Secrétaire :**



Elsa Bonhert Deprez



Céline Monnin